

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 mars 2018

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 5
Absents non excusés : 0
Absents excusés : 0

Date de convocation : Le 13 mars 2018

Étaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Enza BAROTTE ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; Mme Julie LAFFAY ; M. Christian SCHMITZ ; M. Christian FORFERT ; Mme. Hélène FAVRE MONNET ; M. David HEIB ;

Absents excusés ayant donné procuration : M. Gérard IMBS procuration à M. Dominique WEYANT ; Mme Véronique THILL procuration à Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; M. Claude NEVEUX procuration à Mme. Hélène FAVRE MONNET ; M. Nicolas ROQUEL procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Cindy DOS REIS procuration à M. Pascal JOLIOT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil soit du 5 février 2018.

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 7.2-010/2018 : Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de ne pas majorer les taux des taxes pour l'année 2018.

Les taux seront les suivants :

- Taxe d'habitation : 7,52 %
- Foncier bâti : 9,42 %
- Foncier non bâti : 50,51 %

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 20/03/2018
Mme Le Maire, N.ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20180319-2018DEL010-DE
Reçu le 21/03/2018

